

1^{re} rencontre du Comité mixte Québec – Nouvelle-Écosse Halifax, 16 mai 2024

Infolettre – Accord Québec/Nouvelle-Écosse

Le 6 novembre 2023, la Nouvelle-Écosse était la première province à renouveler son accord de coopération en francophonie canadienne avec le gouvernement du Québec, venant ainsi consolider les nombreux liens qui unissent les Acadiens et francophones de nos deux provinces. En amont de cette signature, des consultations ont fait ressortir le besoin de mieux communiquer avec les communautés francophones les résultats de cette coopération. Cette infolettre répond à ce besoin exprimé par les partenaires de la société civile.

Le comité mixte Québec-Nouvelle-Écosse s'est donc réuni à Halifax le 16 mai dernier pour une première rencontre suite à la signature du nouvel accord. Dans un premier temps, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a eu le plaisir d'exposer les priorités de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse au cours d'un échange fructueux avec les membres du comité.

La deuxième portion de ce comité mixte visait à poser les bases de la coopération gouvernementale pour l'année à venir. À cet égard les discussions ont été productives et ont permis de faire émerger deux thèmes d'intérêt commun, soit la découvrabilité des contenus culturels et le soutien aux entreprises « jeunes pousses ». Ainsi, dans les prochains mois, les équipes des deux gouvernements échangeront de l'expertise sur ces deux sujets.

Les partenaires ont également discuté des moyens de favoriser la coopération au niveau de la société civile. Cette discussion a confirmé les thématiques prioritaires identifiées pour la coopération entre les organismes du Québec et de la Nouvelle-Écosse, qui sont : le renforcement des capacités (notamment en matière de communications internes et externes), l'accueil et la rétention des immigrants, le patrimoine et le tourisme.

Ainsi, les organismes du Québec et de la Nouvelle-Écosse souhaitant déposer des demandes de subvention pour des projets de collaboration sur ces thèmes, pourront le faire dès la mi-août 2024.

Suivez le Bureau du Québec dans les provinces atlantiques (Facebook et Instagram @quebecatlantique) et l'Office des Affaires acadiennes et de la Francophonie (Facebook @Affairesacadiennes et X @OAAF_NE) pour ne pas manquer l'ouverture prochaine de l'appel à projets.